



Bulletin d'information du vendredi 02 novembre à 14h30

Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau,

L'absence prolongée de précipitations significatives depuis plusieurs semaines conduit à la baisse régulière des débits des cours d'eau alimentant les voies navigables.

Une série de mesures restrictives a été mise en place afin de préserver la ressource et respecter la réglementation relative aux débits réservés en vigueur depuis 2014.

À ce jour, le 02 novembre 2018, les mesures suivantes sont en vigueur :

Canal des Ardennes :

- Limitation du mouillage à 1,60 mètre sur le versant Meuse entre les écluses n°5 à n°7 depuis le 26/07/2018 (avis FR/2018/08880)
- Limitation du mouillage à 1,40 mètres entre les écluses n°3 à 5 du versant Meuse depuis le 11/10/2018 (avis FR/2018/10591)
- Navigation fermée sur le versant Aisne, sur le bief de partage et entre les écluses n°1 et 3 du versant Meuse.

Canal de la Marne au Rhin Ouest :

- Limitation des fausses bassinées et regroupement de bateaux depuis le 09/07/2018 sur l'ensemble de l'itinéraire (avis FR/2018/08458) ;
- Arrêt de navigation entre les écluses n°8 de Laneuville St Joire (versant Marne) et n°12 de Void (versant Moselle) à compter du 18/10/2018 (avis FR/2018/10731)
- Limitation du mouillage à 1,60 mètres entre les écluses 12 de Void et 27b de Toul (versant Moselle) à compter du 18/10/2018 (avis FR/2018/10732) ;
- Arrêt de navigation entre les écluses n°8 de Laneuville St Joire et l'écluse n°39 de Bar le Duc (versant Marne) à compter du 29/10/2018 (avis FR/2018/10892) ;
- Arrêt de navigation entre les écluses n°70 de St Etienne et l'écluse n°39 de Bar le Duc (versant Marne) et entre les écluses n°26 de Toul et n°27 bis de jonction de Toul jusqu'au 12/11/2018 (avis FR/2018/10966) ;

Canal des Vosges :

- Limitation des fausses bassinées et regroupement de bateaux depuis le 27/06/2017 (avis FR/2018/07974) ;
- Limitation du mouillage à 2,00 mètres entre l'écluse n°46 VS de Corre et l'écluse n°25 VS (Avis FR/2018/010054)
- Arrêt de navigation sur les secteurs suivants :
 - entre l'écluse n°14 versant Moselle et l'écluse n°25 versant Saône depuis le 25/08/2018 (avis FR/2018/09350)
 - entre les écluses 30 et 14 versant Moselle depuis le 01/09/2018 (avis FR/2018/09571)
 - entre les écluses 47 et 30 versant Moselle depuis le 24/09/2018 (avis FR/2018/10046)

Embranchement d'Épinal :

- Arrêt de navigation depuis le 26/07/2018 (avis FR/2018/08795)

Canal de la Marne au Rhin Est :

- Mouillage garanti à 2,20 mètres sur la totalité de l'itinéraire.
- Regroupement de bateaux et limitation des fausses bassinées sur l'ensemble de l'itinéraire depuis le 11/07/2018 (avis FR/2018/08522)

Embranchement de Nancy :

- Arrêt de navigation depuis le 31/07/2018 (Avis n°FR/2018/08979)

Moselle :

- Mise en place depuis le 09/07/2017 des limitations des fausses bassinées, regroupement de bateaux de plaisance et allongement du temps d'éclusage sur l'ensemble de l'itinéraire Moselle et l'embranchement de Frouard (avis FR/2018/09061).
- Limitation du mouillage à 2,80 mètres sur les écluses amont depuis le 02/08/2018 (avis FR/2018/09061)
- Mouillage garanti à 3 mètres sur le reste de l'itinéraire.

Canal de la Meuse :

- Regroupement de bateaux et limitation des fausses bassinées sur l'ensemble de la Meuse amont depuis le 07/07/2018 (avis FR/2018/08381)
- Mouillage limité à 1,6 mètre des écluses 08 à 49 en raison d'atterrissements (Avis FR/2018/07184, 06882, 07379, 07821, 10146)
- Arrêt de navigation en raison du chômage programmé entre l'écluse n°1 de Troussey et l'écluse n°39 de Donchery du 15/10/2018 au 18/11/2018 (Avis FR/2018/09863).

Canal entre Champagne et Bourgogne :

- Mouillage garanti à 2,20 mètres sur la totalité de l'itinéraire.
- Regroupement de bateaux et limitation des fausses bassinées sur l'ensemble de l'itinéraire depuis le 13/08/2018 (avis FR/2018/09282)

Prévisions pour les jours à venir :

Sans précipitation significative, pas de possibilité d'amélioration des conditions de navigation.

L'adjointe au responsable de l'arrondissement
Environnement, Maintenance et Exploitation

Anne-Catherine LADERRIERE

Signé